

Guide

Campagnes

FRANCE

Pour que ça ne déborde pas

La somme des déchets que les Français produisent en un an pèse 2500 fois le poids de la tour Eiffel. Il suffirait de 45 minutes aux ménages français pour ensevelir le square de la tour Saint-Jacques, à Paris, sous un tas d'ordures d'une hauteur de deux mètres. Tous est bon pour faire passer le message : « Réduisons vite nos déchets, ça déborde. »

Le Ministère de l'écologie et développement durable et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) enjoignent les Français d'agir pour arrêter puis inverser la tendance : la production de déchets, qui a doublé en quarante ans, continue de croître de 1 à 2 % par an.



La campagne a démarré en octobre 2005 avec la diffusion de trois spots télévisés qui montrent comment générer moins de déchets. Un site internet livre de conseils pratiques très simples et d'exemples de bonnes pratiques sur les déchets en France et en Europe.

Deux associations, France nature environnement et Consommation, logement et cadre de vie sensibilisent les consommateurs sur tout l'Hexagone. Une fois par an, à la mi-octobre, a lieu la semaine pour la prévention des déchets. Cette mobilisation n'est pas de trop, car l'objectif du ministère est ambitieux : passer de 290 kg de déchets par personne par an incinérés ou enfouis (70 kg sont recyclés) à 250 kg en 2010 et 200 kg en 2015.

www.reduisonsnosdechets.com

Sème pas tes piles

Les piles et les accumulateurs rechargeables, sont les déchets domestiques les plus polluants. Jetées dans une poubelle ou, pire, dans la nature, ils répandent leur contenu très nocif : mercure, cadmium, plomb, etc. En France, deux piles sur trois partent à la poubelle ou dans la nature, soit deux fois plus qu'en Belgique et en Suisse. Cela fait beaucoup, car un foyer possède en moyenne 25 appareils à pile.

Les associations derrière la campagne « Sème pas tes piles » invitent les gens à rapporter leurs piles usées dans les commerces qui vendent des piles ou des appareils à piles.

www.corepile.fr

Pour échapper aux piles, une option est d'acheter des appareils avec des batteries rechargeables. Une autre est de renoncer à la petite voiture télécommandée ou à la poupée qui pleure comme cadeau pour ses enfants.

Contre les incinérateurs

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) mène en permanence des campagnes sur les atteintes écologiques liées à la production et au traitement des déchets. Ses actions ont souvent lieu dans la bonne humeur, comme les Journées nationales de déversement de prospectus publicitaires, que le Cniid et d'autres associations convoquent plusieurs fois par an.

Le Cniid ne fait pas que dénoncer. Il milite pour des solutions plus saines que l'incinération et la décharge pour gérer les déchets : supprimer les emballages inutiles, limiter l'emploi du plastique, instaurer une redevance incitative pour financer la gestion des déchets des ménages.

www.cniid.org

Pour connaître l'emplacement de tous les incinérateurs en fonctionnement, arrêtés ou en projet en France :

www.france-incineration.org

SUISSE

Transports absurdes

Le dernier peu enviable Prix des transports absurdes que décerne chaque année l'Initiative des Alpes distingue l'usine d'incinération de Trimmis, dans les Grisons. Depuis septembre 2005, des camions chargés d'immondices parcourent 200 à 300 km depuis Stuttgart et d'autres villes allemandes pour les acheminer vers cette petite ville de montagne.

En 2006, la Suisse importera plus de 200 000 tonnes de déchets d'Allemagne, qui interdit la mise en décharge des déchets combustibles depuis juin 2005. Une interdiction similaire devrait entrer en vigueur en Italie, avec les mêmes conséquences sur le transit de déchets transalpin, cette fois depuis le sud. Cause fondamentale de cette situation : la surcapacité des incinérateurs suisses. Elle se situera ces prochaines années autour de 300 000 tonnes.

Mais les critiques de l'Initiative des Alpes portent en partie. Le 1^{er} mai, les déchets allemands sont parvenus à l'incinérateur de Monthey, en Valais, en train. L'usine de Trimmis est en négociations avec le même transporteur ferroviaire. A l'usine Tridel de Lausanne, en revanche, les convois de déchets allemands continueront de prendre la route. Pourtant, le raccordement de l'usine au train sera opérationnel début 2007.

www.initiative-des-alpes.ch/f



Décharge pour cendres volantes d'Oulens et décharge de scories du Bouveret, en Suisse

Prévenir les déchets à la maison

Ne pas se tromper de bouteille

Environ 80 % des emballages sont dus au secteur alimentaire, en particulier aux boissons. Mieux vaut donc connaître quelques principes avant de choisir ses bouteilles.

Peu importe en quoi elle est faite, la bouteille la plus écologique est celle qui est réutilisable. En plus de produire moins de déchets et de consommer moins d'énergie, les bouteilles consignées circulent souvent en circuit court, par exemple dans une laiterie qui utilise en boucle des bouteilles de lait et des pots de yogourt.

Parmi les bouteilles non réutilisables, les moins nuisibles sont en plastique. Même recyclé, le verre exige en effet beaucoup d'énergie pour fondre et reformer une bouteille. Et il est plus lourd à transporter. À éviter absolument : les cannettes en aluminium. En plus d'avaler de grandes quantités d'énergie au moment de leur production, elles sont issues de la bauxite qui provient souvent de gigantesques mines à ciel ouvert qui détruisent la forêt tropicale.

Dans tous les cas, les grandes bouteilles de 1 à 2 litres génèrent moins de déchets que les petites de 0,2 à 0,5 litre. Ce principe est toujours valable : les petites portions de savon, de yogourt ou de biscuits génèrent plus de déchets que les grands formats.

Une boisson très écologique est le sirop. Un litre donne du goût à sept litres d'eau. Mais pour déployer toutes ses vertus, l'eau doit couler du robinet.

Boire l'eau du robinet

L'eau en bouteille est sans doute le plus grand succès de marketing de tous les temps. De qualité comparable dans la plupart des régions européennes, elle coûte de 50 à 1000 fois plus cher que l'eau du robinet. Et pourtant, les gens casquent. Les terriens dépensent chaque année 100 milliards de dollars en eau en bouteille. C'est six fois la somme nécessaire pour donner accès à l'eau potable à tous ceux qui en manquent.



En moyenne, un Helvète boit 110 litres d'eau en bouteille par an. Français et Belges font pire : 150 litres. En France, 500 000 barils de pétrole servent à produire ces bouteilles chaque année. Plus de 2,7 millions de tonnes de plastique – qui finissent en général en décharge ou à l'incinérateur – sont nécessaires pour satisfaire la demande mondiale. Et ces bouteilles parcourent souvent d'énormes distances avant d'aboutir chez le consommateur.

Voilà donc plein de bonnes raisons de boire l'eau du robinet. Si elle sent le chlore, il suffit de la placer dans une carafe quelques heures avant de la boire. Et pour la transporter, on peut utiliser une bouteille en boucle. Les gourdes reviennent à la mode. Il existe de jolis modèles incassables et très légers en aluminium.

www.stopplastok.org

Boucler la boîte aux lettres

Les boîtes aux lettres sont souvent engorgées de prospectus gratuits. En France, les courriers non adressés forment chaque année une pile de 40 kg par foyer. Les publicités des grandes surfaces arrivent en tête (58 %), suivies des journaux gratuits d'annonces (18 %) et des publications des commerces locaux (14 %). Le reste (10 %) provient des collectivités locales.

L'autocollant « Stop pub » figure sur 5 % des boîtes aux lettres françaises. Si 15 % des foyers faisaient de même, cela permettrait d'économiser 120 000 tonnes de papier par an.

Si vous ne lisez pas ces imprimés, apposez donc un autocollant spécifiant que vous refusez de les recevoir. En France, ils peuvent être commandés ou copiés à la main à partir de plusieurs sites référencés sur :

www.reduisonsnosdechets.fr

Ou imprimés à partir du site : www1.environnement.gouv.fr/IMG/pdf/StopPub_autocollant.pdf

En Suisse : www.frc.ch

Vive les produits à usage répété

Préférer le rasoir à lame échangeable plutôt qu'en plastique jetable ou le torchon aux serviettes de nettoyage en papier, cela paraît assez évident. Langer son bébé avec de « vraies » couches lavables est plus ambitieux.

Fondatrice de la société Eco Family, Katherine Quinn prévient : « Si vous souhaitez tester les couches lavables avec un nouveau-né – surtout si c'est votre premier – la difficulté peut vous faire changer d'avis. » Mais cela ne doit pas être impossible puisque de plus en plus d'adresses proposent ces couches lavables.

Il est vrai que les raisons de choisir cette option sont fortes. Avant d'apprendre à faire dans le pot, un bébé souille de 4000 à 6000 langes, soit 750 kg de déchets. Et la peau des bébés apprécie les couches lavables. Autre conseil de Katherine Quinn : utiliser des couches jetables en apprenant petit à petit à se servir des couches lavables. Bébé au naturel et Ecofamily commercialisent des couches blanchies sans chlore.

En Belgique : www.maman-nature.com

En France : www.bebe-au-naturel.com
www.ptitsdessous.com

En Suisse : www.ecofamily.ch

Halte au gaspillage alimentaire

L'association wallonne Eco-consommation conseille de faire la liste de ses emplettes pour éviter les achats impulsifs, qui peuvent atteindre jusqu'à 70 % des courses. Et décrypte les étiquettes. « À consommer de préférence avant le », par exemple, précise la limite d'utilisation optimale. Au-delà de cette date, le produit ne présente en principe pas de danger, seules certaines de ses qualités sont altérées : les biscuits ramollis, le chocolat blanchi, etc.

La mention « À consommer jusqu'au » figure sur les produits périssables qui présentent un risque pour la santé en cas de consommation tardive. Ce sont en général des produits frais : lait pasteurisé, viande fraîche, poisson, légumes prédécoupés, repas préparés, salades prêtes à l'emploi... Une fois l'emballage ouvert, la date de péremption n'est plus valable : l'aliment ne se conserve que quelques jours.

Halte au gaspillage alimentaire. Fiche conseil n° 125.

www.ecoconso.be

Ce site divulgue plein de conseils et d'explications pour consommer moins bêta. La Fiche-conseil n° 26 dit comment éviter les emballages : choisir les produits en vrac ou à la découpe plutôt que préemballés, prendre des sacs réutilisables, un cabas ou un panier pour transporter les courses, opter pour les produits concentrés, ce qui est vrai en particulier pour la lessive.

Pour se délecter de quelques recettes de grand-mère avec les restes, aller dans la rubrique Agir puis Recettes : www.observ.be

Les produits d'occasion

FRANCE

On pense à eux pour se débarrasser d'un vieux sofa ou d'une radio vieillotte. Mais on oublie souvent que ce sont des lieux où acheter un sofa ou une radio pour pas cher. Ce sont, bien sûr, les communautés Emmaüs et les structures similaires. Le Réseau transfrontalier de prévention des déchets ménagers à Lille métropole et les régions belges voisines viennent de publier une excellente brochure sur la réutilisation, la réparation, le don ou la revente pleine d'adresses et de conseils.

www.emmaus-france.org

www.minidechets.org

Le Nord-Pas-de-Calais est pionnier de l'économie d'occasion. C'est dans cette région que s'est créé, en 2000, le Réseau des Recycleries & Ressourceries. Ces associations collectent des objets encombrants et font tout pour éviter qu'ils ne deviennent des déchets. Ses employés démontent, réparent, revendent ou, au pire, démantèlent et utilisent des pièces pour réparer d'autres objets.

Le tout est réalisé dans le double objectif de réduire les déchets et de fournir un emploi à des personnes en difficulté d'insertion. Aujourd'hui, 27 adhérents du réseau se répartissent en France. Ils proposent toutes sortes d'objets, depuis l'audiovisuel jusqu'à la vaisselle.

www.recycleries-ressourceries.org

Médicaments périmés ou inutiles, habits inadaptés au climat, outils que les artisans locaux ne savent pas manipuler. Nombreux et connus sont les exemples de dons mal à propos. L'association Ritimo édite un guide fort utile pour éviter ces pièges. Il ouvre les yeux sur les ambiguïtés du don et donne des pistes pour être vraiment solidaire.

Le don, une solution ? Ritimo, 2006.

www.ritimo.org

SUISSE

A Genève, l'association Péclôt13 récupère des vélos destinés à la casse. Des artisans les remettent d'aplomb. Une adresse précieuse pour tous ceux qui cherchent un vélo d'occasion.

www.peclot13.ch

Emmaüs Suisse fête ses cinquante ans :

www.emmaus-arce.ch

Prévenir les déchets au bureau



Apprendre à se servir de l'imprimante

Avec 220 kg par habitant par an, les Suisses figurent parmi les plus gros consommateurs de papier au monde. Voici comment consommer moins papier.

Les imprimantes récentes permettent d'imprimer les documents recto verso. Dans le logiciel Word, cette option se trouve dans le menu Fichier : cliquer Imprimer, puis Propriétés, Finition et « Imprimer recto verso ». Dans cette même fenêtre se trouve l'option Impression de deux pages par feuille.

Si l'imprimante n'a pas l'option recto verso, il reste celle de placer des feuilles imprimées sur une face dans l'imprimante. Stocker ces feuilles quelques jours sous un poids homogène enlève les gondolages et évite les bourrages.

Pour économiser l'encre, cliquer sur Imprimer dans le menu Fichier et aller à Propriétés, cliquer la fenêtre Papier/Qualité, puis cocher « Economode ».

Sur les photocopieurs aussi il existe une fonction d'impression recto verso.

www.geneve.ch/vospapierssvp/welcome.html

Trier

Le sac tendance



Il fait fureur. Il, c'est le Sakatri. Un cabas en plastique à 20 % d'origine recyclée avec neuf compartiments qui séparent les bouteilles en verre de celles en plastique (PET), l'aluminium, les boîtes de conserve, le papier, le carton, etc. Chaque compartiment peut contenir jusqu'à 8 kg de déchets en attendant le prochain passage au point de collecte.

Dans le canton de Genève, 31 communes ont déjà offert le Sakatri à leurs administrés. S'il se salit, ce n'est pas grave, il est lavable à 30° C. Il est désormais en vente aussi en France.

www.sakatri.ch

www.biorevo.fr/sakatri.htm

Un drôle de véhicule

A Genève, il n'y a plus une fête publique où il n'est invité. C'est le retriycle, sorte d'armoire roulante qui sert à trier les déchets lors de manifestations, dans des jardins publics ou des stades. Outre son rôle fonctionnel, le retriycle sensibilise. Difficile en effet de le rater, avec son allure intrigante. L'entreprise qui l'a créé propose un service complet, avec conseil sur la gestion des déchets pour les événements, vente de vaisselle compostable et personnel pour conduire le retriycle.

www.retriycle.ch

Balade au pays du tri

Dans le décor enchanteur des rives du lac de Neuchâtel, le sentier du tri s'étire sur 14 km autour d'Yvonand. Il invite le promeneur à mieux connaître ses déchets. Les 17 étapes informent sur la durée de vie des différents types de déchets, la façon de s'en débarrasser et les moyens des les éviter. A coup sûr, petits et grands se prendront au jeu des questions-réponses qui les attendent tout au long du parcours.

www.sentierdutri.ch



56 Quel trieur êtes-vous ?

Vrai ou faux

1. Les épluchures d'oranges ou de citrons sont mauvaises pour le compost et il vaut mieux les mettre à la poubelle.
2. Les couches-culottes ne sont pas destinées au compost, même lorsqu'elles sont biodégradables.
3. Il est bon de laisser du papier dans la poubelle pour que l'incinérateur marche mieux.
4. Serviettes et mouchoirs en papier sont à jeter dans la poubelle normale.
5. Le papier recyclé convient parfaitement aux imprimantes et aux photocopieuses.
6. Il faut écraser les bouteilles en plastique et les refermer avec leur bouchon avant de les déposer dans le container ad hoc.
7. Les piles vertes sont sans danger pour l'environnement.
8. Le point vert, logo repérable aux deux flèches qui forment un cercle, identifie les produits recyclés.

L'arithmétique du recyclage

1. PAR RAPPORT AU PAPIER 100 % RECYCÉ, LE PAPIER NEUF :

- a. ne change pas grand-chose, si ce n'est la couleur
- b. coûte la vie à dix fois plus d'arbres
- c. entraîne la consommation de vingt fois plus d'arbres, cent fois plus d'eau et trois fois plus d'énergie.

2. RECYCLER UNE TONNE DE PLASTIQUE ÉVITE DE PUISER DANS LE SOUS-SOL :

- a. 100 kg de pétrole
- b. 800 kg de pétrole
- c. une tonne de pétrole.

3. COMBIEN FAUT-IL DE BOUTEILLES DE LAIT EN PLASTIQUE D'UN LITRE POUR FABRIQUER UNE CHAISE LONGUE ?

- a. 3400 bouteilles
- b. 34 000 bouteilles
- c. 340 000 bouteilles

4. COMPARÉ AU VERRE NEUF, LE VERRE RECYCLÉ PERMET D'ÉCONOMISER :

- a. 25 % d'énergie
- b. 50 % d'énergie
- c. 75 % d'énergie

5. COMBIEN FAUT-IL DE BOÎTES DE CONSERVE POUR CONSTRUIRE UNE VOITURE ?

- a. 1900
- b. 19 000
- c. 190 000
- d. 1 900 000

6. PAR RAPPORT À L'ALUMINIUM NEUF, L'ALUMINIUM RECYCLÉ REPRÉSENTE UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DE :

- a. 50 %
- b. 75 %
- c. 95 %

7. COMBIEN FAUT-IL DE CANETTES DE BIÈRE POUR CONSTRUIRE UNE TROTINETTE ?

- a. 50
- b. 125
- c. 200

est conseillé de faire nettoyer l'imprimante une fois par an pour enlever la poussière qui peut causer des problèmes.

6. *Vrai.* Les bouteilles doivent être comprimées puis refermées avec leur bouchon. Cela permet un gain de place chez soi et dans les containers et, surtout, diminue les transports d'environ 30 %.

7. *Faux.* Les piles vertes contiennent moins de métaux lourds, mais restent très polluantes. Il faut donc les rapporter aux points de collecte spécifiques pour piles.

8. *Faux.* Ce logo, le plus utilisé au monde, présente sur 95 % des emballages commercialisés en France, signifie que le producteur a payé une contribution pour son élimination. Mais ces produits ne sont pas tous recyclés. Avant de les déposer dans un bac de collecte sélective, il faut vérifier qu'ils n'entrent dans le guide pratique de tri distribué par la collectivité.

1. *Faux.* On peut composter sans problème les pelures d'agrumes, les peaux de bananes, les coquilles d'huîtres et de moules et les coques de noix.

2. *Vrai.* Pour des raisons d'hygiène, les couches-culottes, biodégradables ou pas, ne sont pas les bienvenues au compost. En Suisse, elles sont même interdites.

3. *Faux.* Les fours des incinérateurs ont déjà assez à brûler comme ça, et le papier est mieux dans le bac à recyclage.

4. *Vrai.* Mouchoirs, serviettes en papier, feuilles autocollantes, papiers et cartons souillés ne sont pas récupérables et constituent des déchets résiduels. En Suisse, les emballages en carton pour boissons, briques de lait, de thé froid ou de jus de fruits ne sont pas non plus recyclés. En France, certaines collectivités les récupèrent dans les bacs jaunes, séparent le carton du reste et le recyclent.

5. *Vrai.* Le papier recyclé ne cause pas plus de bourrage qu'un autre papier. En revanche, il

Réponses du quiz

Les bons calculs
1. c / 2. b / 3. a / 4. a / 5. b / 6. c / 7. b

Votre profil

1. *Mauvais trieur* : cinq réponses justes ou moins. Votre cas est grave. Votre poubelle regorge de trésors de matières et d'énergie perdus pour l'humanité. Vous avez deux options, vous mettre en ménage avec un(e) expert(e) du tri ou faire d'urgence un tour sur les sites : www.ecoemballages.fr www.geneve.ch/diae/environnement/guide_dechets/homed.html Puis demandez à votre commune le plan des ramassages et des collectes sélectives.

2. *Trieur moyen* : de 5 à 10 réponses justes. Vous êtes sur la bonne voie, mais vous manquez parfois de conviction. Il reste sûrement une canette par-ci, une bouteille en plastique par-là, des épluchures qui traînent dans votre poubelle et seraient mieux dans les bacs appropriés. La lecture approfondie de ce dossier vous aidera à passer dans la catégorie 3.

3. *Trieur expert* : plus de 10 réponses justes. Félicitations, merci beaucoup, continuez comme ça !